

SNUDI FO 63 : CHSCT D extraordinaire spécial direction

Un CHSCT D extraordinaire sur la question de la direction d'école suite au suicide de notre collègue Christine Renon a été convoqué vendredi 8 novembre dans le Puy de Dôme à la demande des organisations syndicales.

Malgré des revendications déjà connues, aucune mesure n'a été annoncée à ce CHSCT D.

Alors que chaque directeur de moins de 4 classes attend qu'on leur confirme que la loi soit appliquée en terme de décharges de direction dans le Puy de Dôme, l'Administration nous répond que ce ne sera pas encore le cas cette année ! **Le SNUDI FO a interpellé directement le ministère sur ce point qui ne semblait pas au courant de la situation critique dans le Puy de Dôme ! Un scandale !**

La FNEC FP FO s'est attachée à demander qu'au niveau local, il y ait des réflexions qui soient faites par l'Inspection Académique pour alléger les charges administratives des directeurs :

- **PPMS** : FO a rappelé que ce n'est pas de la responsabilité et des compétences des directeurs mais bien des mairies et de notre employeur. Cette revendication est portée depuis des années par FO au niveau départemental et ministériel ! Madame la Directrice Académique par interim s'est engagée à regarder de plus près ce point afin de pouvoir dégager les directeurs de cette tâche.

C'est à la Mairie dans le cadre d'un Plan Communal de Sauvegarde d'élaborer les plans de sécurité des écoles. Le SNUDI FO peut vous fournir les courriers à envoyer en ce sens à la mairie et à votre IEN. Contactez le syndicat !

- **PAI** : les directeurs nous font remonter la charge importante de travail concernant les PAI. La DASEN par interim se rapproche des services de la médecine scolaire pour voir comment ils peuvent faire pour alléger cette tâche.

Le SNUDI FO a dénoncé **la mise en place des PIAL** avec la loi Blanquer qui en plus de dégrader les conditions de travail des AESH, impose aux directeurs des gestions d'emplois du temps d'AESH qu'ils n'avaient pas à faire avant.

Au niveau de **la protection fonctionnelle**, le SNUDI FO s'est félicité des dispositions prises par l'Administration concernant un dossier de diffamation en cette rentrée : présence de l'IEN dans l'école pour soutenir les collègues, lettre de soutien de l'IEN à destination des parents d'élèves, présence de l'IEN dans les réunions de rentrée, déplacement de l'IA en soutien aux collègues, mises en place de la médecine de prévention et d'un réel suivi, saisie du procureur de la République.

Accompagnés par le SNUDI FO, si toutes ces mesures ne règlent pas les conséquences de la diffamation, les collègues ont apprécié. Et c'est exactement ce que nous demandons : dans le 63, nous savons maintenant que l'Administration peut le faire. Nous le rappellerons sur tous les dossiers de protection fonctionnelle que nous défendrons !

FO a continué de faire remonter les **problèmes liés à l'inclusion scolaire systématique** : sur ce point, le Ministre continue de maintenir une orientation de destruction de l'enseignement spécialisé, et de piétinement du droit pour chaque famille d'avoir une aide d'AESH à la hauteur des besoins de son enfant, ainsi que celui d'avoir une scolarisation dans un milieu adapté

Enfin, FO a continué de dénoncer les conséquences désastreuses sur la santé des collègues de **l'évaluation PPCR** : avis couperet et totalement arbitraire, gravé dans le marbre, moyen de pression exercée sur les collègues...cette évaluation n'est que le fait du prince ! FO continue d'en demander l'abandon !

Les revendications des directeurs sont connues. Le Ministre doit les satisfaire :

- **augmentation du temps de décharge de direction**
 - **augmentation du régime indiciaire**
- **obtention d'une aide administrative sous statut**
 - **allègement des tâches administratives**

A ce Ministre qui joue la montre pour que la colère retombe,

A ce Ministre qui de façon scandaleuse instrumentalise le suicide de notre collègue Christine Renon pour remettre sur la table la question d'un statut de directeur supérieur hiérarchique et des EPEP,

A ce Ministre qui a lui-même supprimé les emplois d'EVS qui aidaient les directeurs,

Les personnels répondent par l'organisation massive de la grève reconductible à partir du 5 décembre afin de faire reculer le gouvernement sur la réforme de retraite par points et pour gagner sur l'ensemble des revendications !